

exprimé en des termes qui s'appliquent au capitalisme industriel.

(Texte)

M. Grégoire: Quelle revue, ça?

L'hon. M. Chevrier: Que les députés créditistes ne s'offusquent donc pas! C'est la brochure 7/62, publiée par le secrétariat du Crédit social, que les députés créditistes...

M. Grégoire: ...J'invoque le Règlement.

M. le président suppléant: A l'ordre!

M. Grégoire: Savez-vous le titre?

M. le président suppléant: Je crois que l'honorable député de Lapointe...

Une voix: C'est un grossier!

M. le président suppléant: Je crois que le député de Lapointe ne peut poser une question que si l'honorable député de Laurier y consent. C'est là la procédure à la Chambre.

Une voix: Il ne connaît pas ça, lui.

L'hon. M. Chevrier: Monsieur le président, l'honorable député n'a pas posé de question. Il est tellement renversé par ces déclarations qu'il n'est pas en mesure d'en poser. Il a tout simplement demandé la provenance de ma citation, et je la lui ai indiquée par deux fois.

Alors, je reviens à la charge et je dis: Que les députés créditistes ne s'offusquent donc pas lorsque nous parlons de leur alliance avec les conservateurs! Ce sont eux-mêmes qui en sont responsables, ce sont eux-mêmes qui continuent à agir de la sorte, ce sont eux-mêmes qui se définissent ainsi dans leur propre brochure, comme des conservateurs traditionnels. Et ce sont en effet de véritables conservateurs.

M. Denis: Bourreurs de crâne!

L'hon. M. Chevrier: Qu'ils aient plutôt le courage, monsieur le président, de reconnaître ce qu'ils sont! Qu'ils aient plutôt le courage de dire ouvertement, non seulement à leurs électeurs, non seulement en cette Chambre, l'union et l'alliance qui existent, et que tout le monde peut constater chaque jour, entre eux d'une part, et le gouvernement d'autre part! Mais qu'ils aient aussi le courage de dire à leurs électeurs ce qu'ils sont vraiment, plutôt que de se présenter à eux sous un déguisement, comme ils le font depuis qu'ils sont à la Chambre! Ce sera plus honnête et plus franc. Et l'alliance reconnue récemment...

Une voix: Encaissez!

L'hon. M. Chevrier: ... par le ministre des Finances (M. Nowlan), en cette Chambre, s'en trouvera raffermie.

M. Pigeon: Est-ce que je pourrais poser une question à l'honorable député?

L'hon. M. Chevrier: Oui.

Une voix: Non, non. Vous n'êtes même pas capable d'en poser.

M. Pigeon: L'honorable député de Laurier peut-il dire à la Chambre comment son parti conçoit un fonds de prêts aux municipalités sans nuire à l'autonomie des provinces?

L'hon. M. Chevrier: Le chef de l'opposition (M. Pearson) l'a déclaré clairement dans son discours. Et pendant toute la campagne électorale, nous nous sommes efforcés de démontrer à la population canadienne comment le fonds de prêts aux municipalités s'appliquait à la province de Québec, sans enfreindre son autonomie, comme dans toutes les autres provinces.

(Traduction)

L'hon. M. Sévigny: Monsieur le président, depuis une demi-heure, la Chambre a écouté les doléances de l'ancien député de Stormont, aujourd'hui député de Laurier et nouveau leader ontarien du Québec, au sujet la situation économique actuelle du Canada. Nous avons entendu le député de Laurier nous dire que le présent gouvernement dont je fais partie a délibérément induit la population en erreur au cours de la campagne qui a précédé les élections générales. J'étais membre du gouvernement avant le 18 juin, monsieur le président, et j'en fais encore partie.

Les honorables représentants auront beau dire, nous avons été élus comme gouvernement et je puis affirmer que nous n'avons pas déçu la population canadienne. Les faits sont là pour démontrer que cet épuisement du dollar canadien qui a obligé à prendre des mesures le 21 juin était la conséquence d'un phénomène qui s'est produit entre le 15 et le 21 juin (*Exclamations*) ... date à laquelle on a pris les mesures, et qui a provoqué une fuite de 270 millions...

L'hon. M. Pearson: Combien?

L'hon. M. Sévigny: ... de dollars des réserves canadiennes, alors que pendant les semaines et même les mois précédents, les retraits avaient atteint 128 millions seulement. Quand certains honorables députés affirment que nous avons trompé le peuple, ils mentent à la Chambre tout comme ils ont menti à la population du Canada.

Ces mesures étaient nécessaires et nos honorables vis-à-vis le savent fort bien. Elles ont été prises parce que tout gouvernement qui se respecte se devait de les prendre afin de protéger les intérêts de la population qu'il s'était engagé à servir. Non, monsieur l'Orateur, il n'y avait aucune tromperie dans l'attitude du gouvernement. La seule tromperie d'un gouvernement canadien qui soit passée à l'histoire c'est celle dont l'ancien gouvernement, dont l'honorable député de